

Communiqué de presse

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
BOURGOGNE

Dijon, le 25 février 2013



Semaine du Développement durable 2013 : l'appel à projets est lancé ! Inscrivez votre projet avant le 15 mars 2013

Comme chaque année du 1^{er} au 7 avril 2013, le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) donne rendez-vous aux français pour une semaine de fête et de promotion du développement durable.

Le thème retenu en 2013 : la transition énergétique

Comment passer d'une économie basée sur les énergies non renouvelables vers un bouquet énergétique basé sur les énergies renouvelables et sur une meilleure efficacité et sobriété énergétiques ? L'édition 2013 de la semaine du Développement durable sera donc en phase avec le **débat national sur la transition énergétique** portée par le MEDDE.

Nouveauté cette année : **les Journées de l'énergie** qui se tiendront les **29, 30 et 31 mars 2013** et qui ouvriront la Semaine du développement durable. Véritables opérations portes-ouvertes comparables à des journées du patrimoine de l'énergie, elles permettront aux collectivités et entreprises de l'énergie de proposer aux citoyens des visites pédagogiques valorisant leurs réalisations et initiatives dans le domaine de l'énergie.

Collectivités, associations, entreprises, administrations, établissements scolaires de Bourgogne...c'est l'occasion idéale de présenter vos actions ou manifestations en faveur de cette thématique !

Au-delà du thème retenu pour l'édition 2013, l'appel à projets est ouvert à toutes les thématiques du développement durable : énergie, consommation, emplois, verts / formations développement durable, ville durable, déchets, habitat, transports, biodiversité, alimentation, eau, tourisme / loisirs, sport, responsabilité sociétale des entreprises, etc.

Vous avez jusqu'au 15 mars 2013 pour enregistrer vos projets !

Toutes les modalités sur www.agissons.developpement-durable.gouv.fr

Contacts « porteurs de projets »

Jacques CORBET – tel 03 45 83 20 33
Jacques.corbet@developpement-durable.gouv.fr

Alix DUMONT SAINT PRIEST – tel 03 45 83 20 05
Alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr

Contact PRESSE

Fabien GRANGE – tel 03 45 83 22 75
Fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr



▪ Quel type de manifestation puis-je organiser ?

Journées d'animation, expositions, conférences, portes ouvertes, projections de films, randonnées découverte, concours, festivals...

▪ Pourquoi inscrire mon projet ?

Une visibilité nationale

Le site de la SDD référence chacune de vos manifestations ! Les internautes peuvent alors, en un simple clic, prendre connaissance et participer aux projets que vous avez enregistrés. Vous bénéficiez aussi des relations presse conduites par le ministère pour cette opération.

Un kit de communication

Vous pouvez télécharger sur le site un kit de communication (logo officiel, bannières web, affiches...). L'envoi postal du lot d'affiches de la SDD 2013 (40 x 60 cm) sera échelonné sur les 2 dernières semaines de mars 2013. Vous le recevrez à l'adresse de votre structure, en fonction votre date d'inscription.

▪ Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en 3 étapes sur le site de la SDD www.agissons.developpement-durable.gouv.fr

- ✓ Je crée mon compte.
- ✓ Je remplis ma fiche structure.
- ✓ Je remplis 1 fiche pour 1 projet.

Vous recevrez par mail la confirmation de l'inscription de votre projet, sous 7 jours maximum. Inscrivez-vous vite avant le **vendredi 15 mars 2013 18h**. Au-delà de cette date, les inscriptions sont toujours acceptées mais nous ne pouvons pas vous garantir la réception postale du kit de communication en temps et en heure.

▪ Quels sont les critères de sélection ?

- ✓ Organiser une ou plusieurs actions, pendant un ou plusieurs jour(s) du 1er au 7 avril...
- ✓ ...en faveur du développement durable...
- ✓ ...à but non lucratif.

▪ Et en Bourgogne ?

Au 22 février 2013, **41 projets** sont déjà inscrits pour la région Bourgogne. Il convient de faire aussi bien que l'édition 2012 et ses **157 projets** !

Une présentation des actions programmées à l'échelle d'une commune de Côte-d'Or est prévue lors d'une conférence de presse, le mardi 5 mars 2013 matin. Toutes les modalités pratiques vous seront précisées très prochainement.